



# Au Fil de la Lauch



## S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

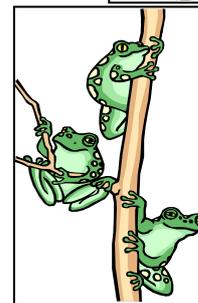
Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Juillet / Août 2015

# Edito



Communauté d'Agglomération de Colmar



« Être en vacances, c'est n'avoir rien à faire et avoir toute la journée pour le faire ». Cette citation de Robert Orban nous invite à réfléchir au sens que nous souhaitons donner à nos vacances.

Les « grandes vacances », liées aux activités agricoles de la France du XIX<sup>ème</sup> siècle et de la première partie du XX<sup>ème</sup> siècle, sont devenues à partir de la seconde moitié du XX<sup>ème</sup> siècle les « vacances d'été », en lien avec les congés payés et les activités touristiques. Saison des récoltes et des moissons, l'été est aussi une période propice pour lever le pied, se laisser aller à un peu de flânerie. A la mer, à la montagne ou tout simplement dans notre belle région, mettons à profit cette langueur estivale qui ralentit naturellement notre rythme de vie, pour prendre le temps de vivre et recharger nos batteries. Et pour celles et ceux qui aiment se détendre en faisant la fête, rendez-vous à notre 13<sup>ème</sup> Freschâfâsch et aux festivités du 14 juillet.

Bel été à tous !

Micheline RITTER



Remise des prix chez les quilleurs



Fleurissement square du gymnase



Restauration du lavoir



Distributeur sachets pour déjections canines



Concert de l'Adem'Oh



Déchets laissés dans le parc de l'Hôtel de Ville



Fleurissement cour Sainte Marthe

# Le Mot du Maire



Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

## Cela s'est passé ...

- Concert de l'orchestre de l'Adem'Oh, remise des prix chez les quilleurs, loto paroissial, messe de la fête de l'Ami-tié, réunion des présidents des associations pour l'élaboration du calendrier des fêtes 2016, couscous organisé par les footballeurs, assemblée générale chez les footballeurs et le Freschahissala, tournoi d'escrime, kermesse des éco-les, le tout au courant de ce mois de juin. Avec un tel bilan, les associations locales ne peuvent qu'être vivement félicitées pour leur dynamisme. Dommage que la fréquentation à toutes ces manifestations ne soit pas toujours à la hauteur de l'investissement des associations organisatrices.
- Le gravier qui s'est amoncelé avec le temps en aval du pont de la Lauch, vient d'être enlevé et les matériaux récupérés ont été étalés dans le lit de la rivière par le Conseil Général.
- Des tags sont apparus sur le transformateur situé sur la route départementale vers Sainte-Croix-en-Plaine ou sur certains ponts du village. La Brigade Verte a été prévenue et certains tags ont été enlevés au plus vite par les services techniques.

## Crottes de chiens

Désormais, on ne pourra plus invoquer le manque de sachets pour ramasser les crottes laissées par certains propriétaires de chiens, puisque 5 distributeurs ont été installés aux endroits stratégiques du village. Le conseil municipal a fixé le montant de l'amende à 150 € pour les contrevenants.

## Circulation Herrlisheim-Vignoble

La vitesse est évoquée régulièrement dans le secteur surtout dans la descente d'Obermorschwihr. La gendarmerie a été prévenue et des contrôles pourront être réalisés.

## Journée citoyenne

Pour une première, la réussite était totale. Une météo idéale, près de 90 participants, une dizaine de chantiers, des partenaires qui ont soutenu l'opération, un excellent repas préparé par des bénévoles et une très bonne ambiance. Tous les ingrédients étaient réunis pour un parfait déroulement. Des remerciements sont encore une fois adressés à tous les participants et sponsors (Alsabio, ASH Football, Vins Bauer, Crédit Mutuel, CTI, Le Coin du Meunier, Dragées Adam, Frescha Coiff, Freschahissala, Earl Bendelé, Arnaud Maillet, Boulangerie Rebert, Vins Heyberger-Salch, Vins Steiner, Groupe Vincentz et EVE) et surtout à Madame Micheline RITTER, 1<sup>ère</sup> adjointe, responsable de l'organisation de cette journée. Au vu de cette réussite, nous savons déjà que l'opération sera reconduite en 2016.

## Automatisation de la vanne

La vanne, située rue du Wahlenbourg, qui permet de réguler les eaux pluviales se déversant dans la Lauch, sera automatisée. Ces travaux, prévus dans les prochaines semaines et pris en charge par la Communauté d'Agglomération de Colmar, entraîneront des désagréments dans le secteur des rues du Château, Wahlenbourg et Scierie durant quelques semaines. La bonne nouvelle : la station située rue du Wahlenbourg disparaîtra à cette occasion.

## Restauration du lavoir

Le chantier suit son cours normalement. Nous vous rappelons que vous pouvez participer au financement de ce projet par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Votre don peut vous faire profiter d'une réduction de l'impôt sur le revenu, sur la fortune ou sur les sociétés. Le bulletin de don est disponible à la mairie ou sur le site de la Fondation : [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) (rubrique don à un projet).

## A vos agendas

Dès à présent, nous vous invitons à venir nombreux à la fête de la Grenouille, au feu d'artifice du 14 juillet, au marché aux puces et aux autres manifestations prévues au courant des deux prochains mois.

Excellentes vacances à tous.

Très cordialement,

Votre Maire,  
Gérard HIRTZ





## PROPRETE DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Ne laissez pas les mauvaises herbes envahir le trottoir et les caniveaux devant votre propriété.

Prenez le temps de les arracher régulièrement et n'oubliez pas d'y passer un coup de balai.

S'il n'existe pas de trottoir, le nettoyage doit se faire sur un espace d'un mètre de largeur à partir du mur de façade, de la clôture ou de la limite de la propriété.

Par un balayage régulier et l'enlèvement des mauvaises herbes des trottoirs et caniveaux, non seulement vous facilitez l'évacuation des eaux pluviales, mais vous participez également à la propreté du village et vous rallongez la durée de ces infrastructures.

Nous vous rappelons que la végétation doit être taillée et entretenue régulièrement par les riverains. En aucun cas, elle ne doit présenter un danger ou une gêne pour les utilisateurs des rues et trottoirs du village. Les matériels ou mobiliers urbains doivent restés accessibles.

## AGENDA

### Juillet

3, 4 & 5 Fête de la grenouille

14 Bal tricolore et feu d'artifice

### Août

14 Début du tournoi de Tennis

21 Collecte de sang

23 Marché aux puces

### Septembre

13 Carpes frites des Sapeurs Pompiers

25 AG Grenouilles Sportives

25 Soirée des parents de l'école

27 Fête patronale  
Repas Choucroute

### AVIS AUX PRESIDENTES ET PRESIDENTS DES ASSOCIATIONS LOCALES

#### Mise à jour de la « Brochure des Associations »

Merci de nous faire parvenir les modifications concernant votre association pour le **26 août 2015** au plus tard

### INFORMATION SMITEURTC

Une campagne d'épandage du compost de boue du SMITEURTC aura lieu courant juillet et août sur le ban communal (Kleinfeld et Unterer Hoehe).

## STATISTIQUES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA COMMUNE

Nombre d'actifs (source INSEE) : 785	MAI	JUIN
Femmes	30	30
Hommes	44	44
Total	74	74
Demandeurs d'emploi indemnisés	60	56
Demandeurs d'emploi non indemnisables	14	18



## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 avril 2015
3. Informations légales
4. Projet éducatif de territoire (PEDT) : validation
5. Instruction des documents d'urbanisme : convention avec la CAC
6. Décision modificative n° 1
7. BP 2015 : détail des crédits au compte 6232 (fêtes et cérémonies)
8. Strenggraben : vente de terrains
9. Restauration du lavoir : avenants
10. Déjections canines : montant de l'amende
11. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte rendu de la séance du 14 avril 2015 a été approuvé sans réserve.

3. Le Maire informe l'assemblée qu'il n'a pas fait valoir le droit de préemption de la commune pour les biens cadastrés : section 40, parcelle n° 385/83 (13 rue du Wahlenbourg) et n° 407/83 (Ziegelgarten) ; section 3, parcelle n° 127/23 (37 rue Principale) ; section 59, parcelles n° 98 et 99 (Weglaender) ; section 37, parcelle n° A/25 (2 rue des Alouettes) ; section 37, parcelle n° 471/76 (30 rue de la Gare) ; section 38, parcelle n° 212/48 (25 rue de Marbach).

4. Le projet éducatif territorial a été rédigé par les services de la Mairie, en partenariat avec les écoles et l'association de gestion du périscolaire, pour l'année 2015/2016. Les horaires de classe resteront inchangés mais, afin de mieux respecter le rythme de l'enfant, les activités périéducatives seront désormais organisées de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et jeudis (au lieu de 15h30 à 16h15 les lundis, mardis, jeudis et vendredis) et facturées 1 euro de l'heure.

5. Les services de l'Etat n'assureront plus l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme gratuite jusqu'à présent, à compter du 1er juillet 2015.

L'instruction future sera désormais assurée par un service instructeur nouvellement créé à la CAC et sera payante.

6. Décision modificative n° 1

Section « Investissement » :

les articles 21318 - Autres bâtiments publics et 2313 - Constructions sont débités de 400 €

l'article 2313 - Accessibilité écoles est crédité de 400 €

7. Sur demande de la Trésorerie, il est nécessaire de détailler l'enveloppe globale du compte 6232 « Fêtes et cérémonies » qui s'élève à 16 000 €.



8. Lors de sa séance du 30 juillet 2014, le Conseil municipal avait décidé de vendre le tronçon du fossé dit Strenggraben aux propriétaires intéressés. Ce point avait été rajouté à l'ordre du jour. Pour éviter tout risque juridique, le Maire souhaite que le Conseil municipal délibère de nouveau sur ce point. Il rappelle que la commune avait déjà procédé de la sorte en juillet 1986, en vendant à un particulier la parcelle 312 de la section 40 constituée d'un tronçon du Strenggraben.

La vente du terrain correspondant au fossé est autorisée aux propriétaires des parcelles section 5, n° 2, 5 et 7, au prix proposé par le service des domaines fin 2010 (les frais d'arpentage seront à la charge des acquéreurs).

9. La restauration du lavoir entraîne des plus-values et des moins-values. Globalement, on aboutit à une moins-value de 1 921,48 euros TTC à ce stade du chantier.

10. Cinq distributeurs de sacs à déjections canines ont été récemment installés dans le village qui compte aujourd'hui 18 poubelles. Considérant que l'enlèvement de ces déjections et le nettoyage des lieux ont un coût pour la collectivité, le conseil municipal a décidé de fixer l'amende à 150 €.

## 11. Divers

Sont évoqués : le Plan de gestion des risques d'inondation, la Journée citoyenne, le nouvel Atelier communal, la Fête de Noël de l'Age d'Or, la kermesse des écoles, l'Accessibilité des bâtiments publics et la révision du PLU.





## SYNTHESE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2015

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 juin 2015
3. Informations légales
4. Projets de Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) et de Plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) pour la période 2016-2021 : avis
5. Agenda d'accessibilité (Ad'AP) : point sur le dossier
6. Divers

1. Mlle Catherine KOHSER, secrétaire de mairie, est nommée secrétaire de séance.

2. Le compte rendu de la séance du 10 juin 2015 a été approuvé sans réserve.

3. L'assemblée est informée que le Maire a signé le marché « Maîtrise d'œuvre pour la construction d'un atelier communal » avec Bleu Cube Architecture (Riedisheim) pour un montant de 39 500 euros HT.

4. Lors de sa séance du 14 avril dernier, le Conseil municipal avait émis un avis favorable au PGRI, assorti d'observations sur le secteur de Herrlisheim-près-Colmar. Le Syndicat mixte de la Lauch Aval vient de nous inviter à émettre un avis défavorable au projet de PGRI Rhin qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2016 et qui impactera le développement des communes. En effet, le PGRI prévoit d'interdire toute construction derrière les digues en dehors des zones déjà urbanisées. Il semble donc important de revenir sur notre avis.

Le Conseil municipal décide de rendre un avis très défavorable sur les projets de PGRI et de SDAGE, s'oppose au classement en zone inconstructible de tous les terrains protégés par des digues et non encore urbanisés, demande que le PGRI reprenne les dispositions de prévention des risques de rupture de digues adoptées dans le PPRI de l'III en 2006 et autorise le Maire à engager toutes les démarches utiles pour faire entendre les intérêts de la commune sur ce dossier.

5. Un agenda d'accessibilité (Ad'AP) des établissements recevant du public doit être déposé à la Préfecture avant le 27 septembre 2015, faute de quoi des sanctions financières seront appliquées. L'Ad'AP est un document programmatique qui décrit les bâtiments concernés et explicite le projet stratégique pour rendre ce patrimoine accessible : phasage des travaux qui peuvent s'étaler sur 3 ans, moyens financiers mobilisés, dérogations sollicitées.

Un tableau des premières réflexions est projeté en séance : il fait apparaître une somme de travaux de 897 655 euros pour rendre notre patrimoine accessible.

Une réunion des Commissions réunies sera organisée fin juin / début juillet, avec visite des locaux.

### 6. Divers

Sont évoqués : le déplacement du gravier de la Lauch, le PEDT, les conférences sur l'alimentation et les activités physiques des seniors en octobre, le Plan Canicule et la Comédie de l'Est.

**Les procès-verbaux complets sont disponibles à la mairie ou sur le site Internet  
[www.herrlisheim-pres-colmar.fr](http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr)**



## HERRLISHEIM ESCRIME CLUB

Le club d'escrime de Herrlisheim (HEC) vous invite à une découverte de la discipline le jeudi 10 septembre 2015 à partir de 18 heures au gymnase de Herrlisheim.



Le club accueille les enfants à partir de 6 ans ainsi que les adultes débutants ou confirmés.

Renseignements 06 07 61 20 76 ou sur [www.hec.canalblog.com](http://www.hec.canalblog.com)

## MARCHÉ AUX PUCES

Les habitants du village qui désirent participer au marché aux puces du 23 août 2015 et avoir un emplacement devant leur domicile sont priés de réserver leur place avant le **16 août 2015** en appelant le

**06 87 49 04 26** ou **06 83 17 22 92**

Après cette date, les places seront attribuées suivant l'ordre d'inscription.

## INFO PAROISSE

L'église sera ouverte du  
15 juillet au  
20 septembre 2015  
de 9 h à 18 h.

Accès par la porte latérale, côté salle Saint-Michel.



## COLLECTE DE SANG

50 donneurs se sont déplacés à la collecte de sang du 5 Juin, parmi lesquels nous relevons 5 premiers dons.

Merci à eux d'avoir su répondre à l'appel de l'Amicale des donneurs de sang de Herrlisheim.

Dès à présent, nous vous annonçons la prochaine collecte du 21 août qui se tiendra de 16 h 30 à 19 h 30 dans les locaux de l'Hôtel de Ville.

Nous ne pouvons qu'encourager les concitoyens âgés de 18 à 70 ans à honorer ce rendez-vous car chaque don de sang représente une personne pouvant être soignée.

Une collation sous forme de barbecue sera servie à l'issue du don.

**BONNES VACANCES !  
MERCY !**

Le président de l'Amicale des Donneurs de Sang  
Bernard SIRY

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers de Herrlisheim organise un déjeuner « carpes-frites »

**dimanche 13 septembre 2015**  
sous le chapiteau (parc de l'Hôtel de Ville)

L'accueil se fera à partir de 11 h 30.

**Infos et réservations :**

06 22 31 93 67 ou [Carpes.frites.2015@gmail.com](mailto:Carpes.frites.2015@gmail.com)

Tarif : 17 € (carpes-frites, dessert, café, boissons en sus).

Possibilité de réserver des repas « à emporter ».

L'amicale des Sapeurs-Pompiers

## RAPPEL

## U.N.C. SECTION DE HERRLISHEIM

Les camarades et sympathisants inscrits pour la sortie en Forêt Noire en Allemagne le 6 juillet 2015, sont attendus devant le Crédit Mutuel, départ à 7 h 15 précises.

**Fête Nationale 2015 :** l'ensemble des membres du comité invite les camarades U.N.C. à participer nombreux à la retraite aux flambeaux le 14 juillet 2015.  
Rendez-vous au chapiteau, parc de l'Hôtel de Ville, à partir de 21 heures.

Bonnes vacances à tous !

Amand FONNÉ  
Président

# Infos Pratiques



## FONCTIONNEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE PENDANT LA SAISON ESTIVALE 2015

### Ouverture en juillet :

- mardis 7 et 28 de 17 h 30 à 19 h 30
- mercredis 1<sup>er</sup> et 29 de 14 h à 16 h
- vendredis 3 et 31 de 18 h 30 à 20 h

La bibliothèque sera fermée tout le mois d'août et rouvrira ses portes le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 aux jours et aux horaires habituels.

Très bonnes vacances à toutes et à tous.

L'équipe de la bibliothèque



## SE Baigner sans danger

Avec le retour des beaux jours, voici un petit rappel de quelques règles de sécurité pour la baignade :

- Choisissez des zones de baignade surveillées
- Informez-vous des conditions de baignades et respectez les consignes de sécurité signalées par les drapeaux de baignade
- Tenez compte des conditions météo
- Restez toujours avec vos enfants et surveillez-les en permanence
- S'ils ne savent pas nager, équipez vos enfants de brassards (marquage CE et norme NF 13138-1)
- Si vous ressentez le moindre frisson ou trouble physique, ne vous baignez pas
- Tenez compte de votre forme physique
- Ne vous exposez pas excessivement au soleil avant la baignade
- Soyez vigilant lors de la baignade
- Equipez votre piscine de dispositif de sécurité (barrières, abris, couvertures ou alarmes sonores)

## TRANSPORTS EN COMMUN

### Tarifcation train et bus pour les collégiens et les lycéens

Certains élèves associent le train et le bus pour se rendre dans leur lieu d'étude à l'intérieur du périmètre de la C.A.C en cumulant un titre de transport pour le train et un second pour le bus.

Afin de favoriser une homogénéité tarifaire sur son périmètre, la C.A.C, la Région Alsace et le Conseil départemental du Haut-Rhin ont décidé que les scolaires titulaires d'un abonnement de train (ASR : abonnement scolaire réglementé), reliant 2 gares situées dans le périmètre de la C.A.C et pris en charge partiellement par le CD68, pourront voyager sur le réseau TRACE avec un coût global des 2 abonnements de l'équivalent du prix de la carte Pulséo à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Comment faire ? Dans un premier temps, vous devrez récupérer l'abonnement SNCF en vous acquittant d'une quote-part de son coût total ; puis dans un deuxième temps, vous devrez vous rendre à la boutique TRACE, muni de votre abonnement SNCF, et acquérir une carte Pulséo à tarif réduit (dans ce cas, votre dépense SNCF + PULSEO sera équivalente à une carte PULSEO plein tarif). Pour bénéficier de ces dispositifs, rendez-vous à l'agence commerciale TRACE pour établir votre abonnement sur présentation des documents suivants :

- photo d'identité ou possibilité d'être photographié sur place
- pièce d'identité
- justificatif d'adresse (facture téléphone, gaz, électricité, ...)
- justificatif d'inscription dans un collège pour l'année scolaire 2015-2016

L'agence commerciale TRACE vous accueille 29 rue Kléber à Colmar du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h, en continu, et le samedi de 7 h 30 à 12 h.

Plus d'informations : Allô Trace 03 89 20 80 80

Si vous deviez rencontrer un quelconque problème, merci de faire remonter l'information au 03 89 49 35 32.



## COLLECTE DES DECHETS MENAGERS SPECIAUX (DMS) DES PARTICULIERS

La collecte est prévue le **18 JUILLET 2015** sur la déchetterie Europe, 9 rue des Champs à Logelbach-Wintzenheim et sur la déchetterie Ladhof, 170 A rue du Ladhof à Colmar de 8 h à 12 h.

Les déchets concernés sont les suivants :

- Aérosols
- Bases (soude...) et acides (chlorhydrique, sulfurique...)
- Emballages souillés
- Peintures et pâteux (vieux pots de peinture, mastic...)
- Produits de laboratoire
- Produits phytosanitaires : produits de jardinage (insecticides, herbicides, fongicides, engrais...)
- Solvant liquide incinérable (white-spirit, xylène, toluène, acétone, alcools...)



**Attention :** les bouteilles de gaz et les pneus ne seront pas acceptés.

**NB :** Cette collecte est destinée aux particuliers de la Communauté d'Agglomération de Colmar et du Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères des Environs de Colmar (SIEOMEC).

Pour accéder au Service, il faudra présenter votre carte d'accès aux déchetteries de la CAC.

Il ne sera accepté aucun déchet issu des professionnels (artisans, commerçants, viticulteurs...).

### COMPRESSION DES BOUTEILLES PLASTIQUES

Afin d'éviter que les bennes ne soient trop rapidement pleines, pensez à compresser vos bouteilles plastiques avant de les y jeter.



### INFORMATION COLLECTE D'ORDURES MENAGERES

Le samedi 15 août étant un jour férié, la collecte de rattrapage des ordures ménagères se fera vendredi 14 août à partir de 13 h 30.

### ECOLO'TRI

La Communauté d'Agglomération de Colmar a remis un chèque de 744 € à l'école élémentaire pour sa participation annuelle à l'opération Ecolo'Tri, qui vise à collecter les papiers, cartons et bouteilles plastiques.

Un grand merci à tous ceux qui déposent ces matériaux dans les bennes bleues en place dans les écoles.





## Les Grands Anniversaires des mois de juillet et août 2015

### Juillet

RENNIÉ André 84 ans le 2  
WURGES Anne 82 ans le 3  
FREYDRICH Gérard 76 ans le 7  
FONNÉ Amand 80 ans le 9  
FRUH Françoise 82 ans le 11  
VIX Michel 93 ans le 12  
DIETH Palmyre 76 ans le 13  
OHNLEITER Marie-Antoinette 87 ans le 15  
PRILLIEUX Jean-Pierre 81 ans le 15  
CRUCIFIX Jean-Claude 80 ans le 16  
GINDENSPERGER Marie Thérèse 88 ans le 21  
WURGES André 84 ans le 27  
HOELTZLI Jean 75 ans le 29

Bon anniversaire !



### Août

AEBY Marthe 95 ans le 1er  
FONNÉ Denise 78 ans le 3  
MICHEL Lucien 81 ans le 3  
BARBIER Jacques 82 ans le 6  
ZINK Cécile 87 ans le 7  
WURGES Egon 77 ans le 9  
CHENEDEL André 86 ans le 12  
ROHMER Marcel 81 ans le 15  
MIESCH Hélène 90 ans le 19  
BECKER Lucien 84 ans le 23  
MEHN Théodore 83 ans le 25  
GUETH Marthe 83 ans le 26  
COLACRAI Cristina 85 ans le 28  
WACH Michelle 77 ans le 28  
WOELFFLÉ Jean-Claude 79 ans le 28  
FURSTENBERGER Lina 94 ans le 31  
MEYER Suzanne 86 ans le 31

### Noces d'Or



### Décès

**Monique et Gérard  
BLOSSER**  
le 30 juillet 2015

**Richarde et Jean-Pierre  
REINOLD**  
le 20 août 2015



**Denise HOLL**  
le 11 juin

# Petites annonces



## VENTES

### A vendre, à Herrlisheim 68

maison d'architecte de 180 m<sup>2</sup>, bien entretenue, sur terrain clos et arboré de 27 ares, avec piscine intérieure chauffée.

6 pièces, 2 salles d'eau, dressing, cuisine équipée, grand cellier, garage double, chauffage tout électrique et cheminée avec insert.

Pour visite ou renseignements :

**06 81 71 73 43**

Libre à partir de juillet.

## LOCATION

### A louer, à Herrlisheim,

maison 5 pièces, 100 m<sup>2</sup>, avec garage, cour et jardin.

Libre au 1<sup>er</sup> juillet 2015.

**03 89 49 36 92**

Cherche appartement à Herrlisheim

1 chambre, 1 cuisine, 1 salle de bain + WC.

Contact par téléphone au **03 89 49 39 80**

## ASSISTANTE MATERNELLE

### ASSISTANTE MATERNELLE AGREEE A HERRLISHEIM

Cherche à garder pour la rentrée de septembre 2015

- 2 enfants scolarisés :

les lundis, mardis, vendredis à partir de 15 h 30 et les mercredis à partir de 11 h

- Possibilités d'aide aux devoirs

**06 19 45 82 43**

## EMPLOI

**Le Régiment de Marche du Tchad**, situé à Meyenheim, recrute des personnes motivées de 18 à 28 ans pour des emplois professionnels de combattants et de réservistes.

Incorporations prévues à compter de juillet 2015.

Contact au **03 69 21 24 37** ou **03 69 21 25 15**

## DIVERS

**Donne** cours de remise à niveau en maths pendant les vacances  
niveau collège

**03 89 49 35 32**

### A vendre

- VTT garçon (9-13 ans) 24' bon état, rouge et beige, visible sur « leboncoin » à 80 €, vendu 70 € à un enfant du village.

- Gazinière Electrolux état neuf (valeur neuve 399 €, servi 8 mois) visible sur « leboncoin » à 280 €, vendu 260 €

**06 25 33 31 95**

### A vendre

4 roues complètes avec pneus hiver Continental. 225/55/R16 95H

Prix à débattre

**06 83 44 86 75**

Professeur expérimenté propose, à bas prix, soutien en mathématiques jusqu'au niveau 3ème.

**03 89 86 45 38** ou **06 86 67 72 91**

### A vendre

- Vélo d'appartement marque CARE
- Grand banc de musculation marque BEST FORM

Plus de renseignement au **06 08 35 39 91** après 18 h.

Vends orgue de table électronique Yamaha automatic bass cord system. Bon état de marche. 70 €

**06 84 10 73 67**

## Modalités de publication des petites annonces

**Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande du particulier.  
Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**

**La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.**



# 13<sup>ème</sup> Fête de la Grenouille

Vendredi 3 juillet 2015  
Soirée Années 80

Samedi 4 juillet 2015  
Dr Boost & Melody Boy's

Dimanche 5 juillet 2015  
Spectacle de cirque  
Melody Boy's & Miss grenouille

## Herrlisheim - 68

## HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

Mardi 14 juillet 2015  
Rendez-vous parc de l'Hôtel de Ville à 21 h.

RETRAITE AUX  
FLAMBEAUX

BAL  
TRICOLORE  
animé par les  
Symbio'Zik



## FEUX D'ARTIFICES

PETITE  
RESTAURATION

BUVETTE